

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ecluse d'Auvelais : Les travaux entrent dans une nouvelle phase

L'écluse d'Auvelais est entrée dans une nouvelle phase de travaux qui nécessite un arrêt de la navigation jusqu'au 16 septembre inclus. Ce chantier important s'inscrit dans le vaste projet Seine-Escaut et vise à aménager cette écluse d'Auvelais afin d'y permettre le passage des bateaux qui présentent un enfoncement de 2,80 m.



Actuellement, les bateaux qui présentent un enfoncement (tirant d'eau) de 2,80m peuvent naviguer sur la Sambre entre Namur et Auvelais, mais seuls les bateaux qui ont un enfoncement de 2,60m peuvent passer l'écluse d'Auvelais.

Cette écluse est donc un obstacle limitant sur toute la dorsale wallonne, et cela a un impact direct sur la quantité de matériaux qui peut être transportée par un seul bateau (les grands bateaux doivent être chargés en dessous de leur capacité s'ils veulent passer l'écluse). L'approche de l'écluse est par ailleurs délicate pour les bateaux les plus grands selon les conditions de débit.

Le chantier a donc pour objectif :

- de supprimer ce « goulot d'étranglement » et de permettre le passage des bateaux de 2,80m d'enfoncement sur toute la Sambre ;
- d'assurer une meilleure aisance lors du passage de l'ouvrage pour les bateaux les plus grands ;
- d'améliorer la fiabilité et donc la disponibilité de l'écluse.

Concrètement, les travaux en cours consistent à :

- approfondir la zone la moins profonde de l'écluse ;
- changer les portes ;
- supprimer définitivement la porte intermédiaire, qui n'est plus utile vu les dimensions des bateaux actuels ;
- remplacer les vannes qui servent au remplissage de l'écluse.

Une fois ces travaux terminés, il est encore prévu d'achever sous eau l'approfondissement de l'arrière-radier (dalle située à l'aval de l'écluse, au début du mois d'octobre).

Ce chantier est d'une importance capitale puisque, avec la construction prochaine du canal Seine-Escaut en France et la connexion de la Meuse et de la Sambre namuroise au bassin de la Seine, une augmentation du trafic fluvial est attendue, ainsi qu'une augmentation de la proportion des plus grands bateaux.

Par ailleurs, le respect des engagements wallons en matière de réduction des gaz à effet de serre passe également par une augmentation du trafic fluvial.

Les travaux ont donc essentiellement un impact sur le passage des plus grands bateaux, qui ont un meilleur « rendement » en termes de CO2 émis par tonne transportée. La fiabilisation de l'ouvrage sera, par contre, bénéfique pour tous les usagers.

Pour rappel, le chantier de l'écluse d'Auvelais a débuté au mois de mai 2021 avec la réalisation :

- des études d'exécution nécessaires aux travaux ;
- de la reconstruction du môle aval (mur entre le barrage et l'écluse) partiellement effondré ;
- de la reconstruction du môle amont pour en modifier la géométrie, afin de faciliter l'entrée des grands bateaux dans l'écluse ;

- de réparations diverses des dégâts occasionnés par les bateaux depuis la mise en service de l'écluse, il y a 60 ans.

Tous ces aménagements s'inscrivent dans le vaste projet Seine-Escaut, subsidié à 40 % par l'Europe. Le coût total du chantier est d'environ 10,5 millions € et il devrait être terminé d'ici la fin de cette année, sous réserve des éventuels aléas de chantier.

Contact médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be